



motorola

MODÈLES:
MBP33XL,
MBP33XL-2,
MBP33XL-3,
MBP33XL-4



ATTENTION:

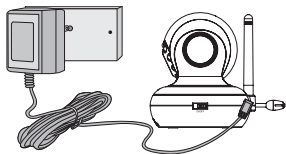
DANGER D'ÉTRANGLEMENT : des enfants se sont accidentellement ÉTRANGLES avec les cordons. Tenez les cordons hors de portée des enfants, à au moins un mètre (3 pieds) du berceau. N'utilisez pas de prolongateur. Utilisez uniquement les adaptateurs secteur fournis.

GUIDE DE DÉMARRAGE RAPIDE

Pour le détail des fonctionnalités et les instructions d'utilisation, veuillez consulter le guide de l'utilisateur (téléchargeable sur www.motorolahome.com).

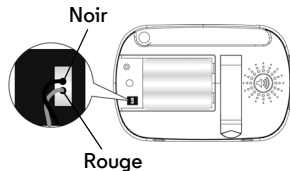
1. Installation de votre moniteur vidéo numérique pour bébé

A. Alimentation électrique de l'unité bébé.



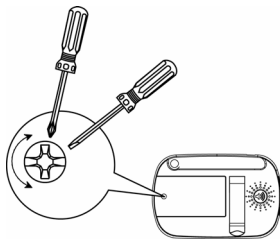
- Connectez la petite fiche de l'adaptateur secteur à l'unité bébé et branchez l'adaptateur à une prise de courant.
- Utilisez uniquement l'adaptateur secteur fourni (6 Vcc/ 500 mA).
- Vérifiez que le commutateur MARCHE/ARRÊT est sur « MARCHE » (ON).

B. Mise en place du bloc-piles de l'unité parents.



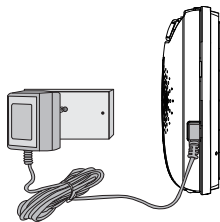
- Insérez la fiche du fil du bloc-piles rechargeable dans la prise comme montré ci-contre et placez le bloc-piles dans son logement.

C. Fixation du couvercle de l'unité parents.












- Petit tournevis cruciforme ou plat.

D. Alimentation électrique de l'unité parents.



- Connectez la petite fiche de l'adaptateur secteur à l'unité parents et branchez l'adaptateur à une prise de courant.
- Utilisez uniquement l'adaptateur secteur fourni (6 Vcc/500 mA).
- Nous vous recommandons de charger le bloc-piles pendant au moins 16 heures avant la première utilisation.

2. Fonction de base des touches

Unité parents		
	Touche MARCHE/ARRÊT	Appuyez longuement pour allumer ou éteindre l'appareil.
	Touches HAUT/BAS	Appuyez pour effectuer les réglages ou pour régler le volume.
	Return button	Appuyez pour revenir au niveau précédent du menu.
	Zoom button	En mode de visionnage d'image, appuyez pour faire un zoom avant. Dans une image zoomée, appuyez pour dézoomer.
	Touche MENU	Appuyez pour afficher le menu ou pour sortir.
	Touche OK	Appuyez pour confirmer une sélection.
	Touche VIDÉO	Appuyez pour activer ou désactiver l'écran LCD.
	Touche PAROLE	Maintenez cette touche enfoncée pour parler à votre bébé.
Unité bébé		
	Commutateur MARCHE/ARRÊT	Poussez le commutateur vers la gauche pour allumer l'appareil. Poussez le commutateur vers la droite pour éteindre l'appareil.
	Touche COUPLAGE	Appuyez longuement pour coupler l'unité bébé à une unité parents.

3. Informations générales

Si votre produit ne fonctionne pas correctement, lisez ce Guide de démarrage rapide ou le Guide de l'utilisateur.

Adressez-vous à notre service clientèle:

USA et Canada 1-888-331-3383

Courriel: support@motorolahome.com

Garantie limitée pour les produits et accessoires grand public (« Garantie »)

Merci d'avoir acheté ce produit de marque Motorola fabriqué sous licence par Binatone Electronics International LTD (« BINATONE »).

Que couvre la présente Garantie?

Sous réserve des exclusions indiquées ci-dessous, la société BINATONE garantit que ce produit (« Produit ») de marque Motorola ou cet accessoire certifié et vendu pour être utilisé avec le Produit (« Accessoire ») fabriqué par BINATONE est exempt de défauts de matériaux et de fabrication, sous réserve d'une utilisation normale pendant la période stipulée ci-dessous. La présente Garantie est votre unique garantie et n'est pas transférable.

ESTA GARANTÍA LE OTORGA DERECHOS LEGALES ESPECÍFICOS, Y ES POSIBLE QUE USTED TAMBIÉN CUENTE CON OTROS DERECHOS QUE VARIÁN SEGÚN EL ESTADO, LA PROVINCIA O EL PAÍS. PARA CONSUMIDORES QUE ESTÉN CUBIERTOS POR LAS LEYES O REGULACIONES DE PROTECCIÓN AL CONSUMIDOR EN EL PAÍS EN QUE SE HAYA COMPRADO EL PRODUCTO O, SU PAÍS DE RESIDENCIA, LOS BENEFICIOS QUE OFRECE ESTA GARANTÍA LIMITADA SE SUMAN A TODOS LOS DERECHOS Y RECURSOS QUE CONCEDAN DICHAS LEYES Y REGULACIONES DE PROTECCIÓN AL CONSUMIDOR. PARA CONOCER A FONDO SUS DERECHOS DEBERÁ CONSULTAR LAS LEYES DE SU PAÍS, PROVINCIA O ESTADO.

Qui est couvert par la présente Garantie?

La présente Garantie couvre uniquement le premier acheteur du Produit et n'est pas transférable.

Que fera BINATONE?

BINATONE ou son distributeur agréé réparera ou remplacera gratuitement, à sa discrétion et pendant une période commercialement raisonnable, tout Produit ou Accessoire qui ne serait pas conforme à la présente Garantie. Nous pourrions utiliser des Produits, Accessoires ou pièces remis à neuf, d'occasion ou neufs, dont les fonctionnalités sont équivalentes.

Quelle sont les autres limites de la Garantie?

TOUTE GARANTIE IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, SERA LIMITÉE À LA DURÉE DE LA PRÉSENTE GARANTIE, SINON LA RÉPARATION OU LE REMPLACEMENT FOURNIS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE CONSTITUERONT LE SEUL RECOURS DU CONSOMMATEUR ET SERONT OFFERTS EN LIEU ET PLACE DE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE. EN AUCUN CAS MOTOROLA OU BINATONE NE POURRONT ÊTRE TENUS RESPONSABLES, QUE CE SOIT PAR CONTRAT OU DÉLIT CIVIL (Y COMPRIS NÉGLIGENCE), DE TOUT DOMMAGE AU-DELÀ DU PRIX D'ACHAT DU PRODUIT OU ACCESSOIRE, OU DE DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, PARTICULIERS OU CONSÉCUTIFS, OU DE TOUTE AUTRE PERTE DE REVENUS OU BÉNÉFICES, PERTE D'INFORMATION OU AUTRES PERTES FINANCIÈRES DÉCOULANT DE OU EN RELATION AVEC LA CAPACITÉ OU L'INCAPACITÉ D'UTILISER LES PRODUITS OU LES ACCESSOIRES. CES DOMMAGES PEUVENT ÊTRE DÉNIÉS PAR LA LOI.

Certaines juridictions n'autorisant pas l'exclusion ou la limitation des dommages fortuits ou consécutifs, ou la limitation de la durée d'une garantie implicite, il est possible que les limitations ou exclusions susmentionnées ne vous concernent pas. La présente Garantie vous accorde des droits légaux spécifiques et vous pouvez aussi bénéficier d'autres droits différents d'une juridiction à une autre.

Produits garantis	Durée de garantie
Produits grand public	Un (1) an à compter de la date d'achat du produit par le premier acheteur de celui-ci.
Accessoires grand public	Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'achat de l'accessoire par le premier acheteur de celui-ci.
Produits et Accessoires grand public réparés ou remplacés	La durée la plus longue entre la durée restante de la garantie originale et quatrevingt-dix (90) jours à compter de la date de renvoi du produit au client.

Exclusions

Usure normale. L'entretien périodique, la réparation et le remplacement des pièces suite à une usure normale ne sont pas couverts par la présente Garantie.

Piles. Seules les piles dont la pleine capacité est inférieure à 80% de la capacité nominale et les piles défectueuses sont couvertes par la présente Garantie.

Mauvais traitements et mauvais usage. Défectuosités ou dommages résultant : (a) de l'utilisation et du stockage inappropriés, de l'usage anormal ou abusif, des accidents ou négligences tels que dégâts matériels (fissures, rayures, etc.) à la surface du produit suite à une mauvaise utilisation ; (b) d'un contact avec un liquide, l'eau, la pluie, une humidité excessive ou une forte transpiration, le sable, la saleté ou similaire, une chaleur excessive ou la nourriture ; (c) de l'utilisation du produit ou des accessoires à des fins commerciales ou de nature à soumettre le produit ou les accessoires à un usage ou à des conditions anormales ; ou (d) de tout autre acte étranger à MOTOROLA ou à BINATONE, ne sont pas couverts par la présente Garantie.

Utilisation de Produits ou Accessoires de marques autres que Motorola. Les défauts ou dommages résultant de l'utilisation de Produits, d'Accessoires ou périphériques de marques autres que Motorola, ou non approuvés par Motorola, ne sont pas couverts par la présente Garantie.

Entretien ou modifications non autorisés. Les défauts ou dommages résultant de réparations, essais, réglages, installation, entretien, transformations ou modifications effectués par des tiers autres que MOTOROLA, BINATONE ou leurs centres de service après-vente agréés, ne sont pas couverts par la présente Garantie.

Produits altérés. Les Produits ou Accessoires dont (a) la plaque signalétique a été enlevée, altérée ou effacée ; (b) les scellés sont cassés ou présentent des signes évidents de manipulation ; (c) les numéros de série des cartes ne correspondent pas ; ou (d) les boîtiers ou certaines pièces ne sont pas conformes ou sont d'une marque autre que Motorola, ne sont pas couverts par la présente Garantie.

Services de communications. Les défauts, dommages ou défaillances des Produits ou Accessoires causés par tout service ou signal de communication auquel vous êtes abonné, ou que vous utilisez avec les Produits ou Accessoires, ne sont pas couverts par la présente Garantie.

Comment faire pour faire réparer votre appareil sous garantie ou obtenir d'autres informations?

Pour faire réparer votre appareil sous garantie ou obtenir d'autres informations, veuillez vous adresser à notre service clientèle:

USA et Canada 1-888-331-3383 Courriel: support@motorolahome.com

Vous recevrez des instructions sur la façon d'expédier les Produits ou Accessoires à un centre de réparation agréé BINATONE, à vos frais et risques. Pour faire réparer votre appareil sous garantie, vous devrez fournir : (a) le produit ou l'accessoire ; (b) la facture originale portant la date et le lieu de l'achat, ainsi que le nom du fournisseur ; (c) si une carte de garantie se trouvait dans l'emballage, cette dernière remplie portant le numéro de série du produit ; (d) une description écrite du problème et, le plus important, (e) votre adresse et votre numéro de téléphone.

Ces conditions générales constituent l'accord intégral de garantie entre vous et BINATONE concernant les Produits ou Accessoires achetés par vous, et remplacent tout accord ou déclaration antérieurs, y compris les déclarations faites dans n'importe quelle publication ou matériel promotionnel émis par BINATONE, ou les déclarations faites dans le cadre dudit achat par un agent ou employé de BINATONE.

Réglementation FCC (Article 15) et IC

REMARQUE: Cet appareil a été testé et trouvé conforme aux exigences de l'Article 15 de la FCC (Federal Communications Commission / Commission fédérale des communications) pour un appareil numérique de Classe B.

Industrie Canada. Cet appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exemptés de licence. Son exploitation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas provoquer d'interférences nuisibles et (2) cet appareil doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient provoquer un fonctionnement indésirable.

Téléchargez le Guide de l'utilisateur sur : www.motorolahome.com



motorola

Fabriqué, distribué ou vendu par Binatone Electronics International LTD., détenteur de la licence officielle de ce produit. MOTOROLA et le logo M stylisé sont des marques déposées ou des marques commerciales de Motorola Trademark Holdings, LLC. et sont utilisés sous licence. Toutes les autres marques commerciales appartiennent à leurs détenteurs respectifs.
© 2017 Motorola Mobility LLC. Tous droits réservés.



Imprimé en Chine
FR_US Version 3.0